

Déclaration CTSD du 3 mars 2022

La FSU souhaitait exprimer l'incompréhension et la forte inquiétude concernant tout d'abord l'évolution des compléments de service. Ceux-ci explosent et dans toutes les disciplines. C'est un effet direct de la réforme des collèges mise en place en 2016 et dont la FSU avait dénoncé les effets pervers. Sous couvert de souplesse, la diminution des horaires par discipline a instauré une logique mortifère qui dégrade profondément les conditions de travail et fait disparaître progressivement des postes.

Ces compléments de service abiment gravement le sens même de nos métiers. Etre sur deux établissements ou plus, entraîne une discontinuité et un éparpillement du travail, affaiblit les collectifs professionnels et décrédibilise par l'isolement l'individu face aux classes. Pour couronner le tout, le complément de service nuit à la bonne santé des personnels au travail qui s'usent dans les temps de trajet, le transport de matériel, le stress et l'organisation complexifiée du travail. La qualité des enseignements s'en trouve nécessairement affectée, malgré toute la bonne volonté des agents.

La FSU dénonce l'irresponsabilité coupable des politiques éducatives mises en place depuis des décennies. Cette réduction continue, obstinée et aveugle des moyens produit deux monstruosités : la fermeture de postes occupés (- 6 dans Loiret) et l'accroissement des difficultés scolaires. Il est bien sûr positif de constater une amélioration de l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers avec 5 créations de postes en ULIS mais comme celui-ci s'effectue à moyens constants dans le meilleur des cas, cela signifie moins de moyens pour tous les autres élèves. Au risque de fragiliser leurs conditions d'apprentissage.

Qu'attend le ministère pour faire le bilan des réformes imposées à marche forcée notamment, dans les collèges ? Constate-t-on depuis 2016 une amélioration de la réussite des élèves et du bien-être au travail ? Nous connaissons ici toutes et tous la réponse. Nous en payons le coût, et pourtant le ministère s'obstine et signe.

Nous ne voudrions pas terminer ce constat préoccupant sans saluer, une fois de plus, le travail consciencieux des services qui œuvrent, comme à l'accoutumée, pour lisser au mieux les difficultés inhérentes à la répartition de moyens d'emblée insuffisants.